

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances et  
de la souveraineté industrielle et  
numérique

---

## **Arrêté du 23 octobre 2023 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom**

NOR : ECOG2328137A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.642-1 ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2020 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 12 octobre 2023 et sur la proposition de la directrice de l'École nationale supérieure des mines d'Alès,

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves de formation initiale sortis de l'école en 2023, désignés ci-après par ordre alphabétique :

*Au titre de 2023*

Mme Abdesselam (*Lilia*).  
Mme Abtal (*Ayat*).  
M. Ahmedou (*Dah*).  
Mme Aïm (*Léna, Marie, Suzanne, Eliane, Léa*).  
M. Amiche (*Arezki, Manis*).  
Mme Arifi (*Ibadete*).  
M. Attali (*Vincent, Antoine, Pierre*).  
M. Bailleul (*Julien, Émile, Miron*).  
M. Barouali (*Abderrahman*).  
M. Bellaich (*Valentin, Théodore, Harald*).  
Mme Benjelloun-Touimy (*Yasmine, Amélie*).  
M. Berthiol (*Colin, Michel*).  
M. Bodiguel (*Elliot, Rémy, René*).  
M. Bottenmuller (*Antoine, Jean, Lucien*).  
M. Boucher (*Romain, Damien*).

Mme Bouda (*Apie, Rosalie, Cybèle*).  
M. Boulat (*Jean, Maxime*).  
M. Bousba (*Gébril, Younés*).  
M. Bruez (*Antoine, Claude, Henri*).  
M. Brunner (*Nicolas*).  
Mme Caramelle (*Laurène, Pauline*).  
Mme Castagné (*Emma, Juliette*).  
M. Cesa (*Bastien, Antoine*).  
M. Chaptal (*Quentin*).  
Mme Charitat (*Marie*).  
M. Chaudan (*Tom, Antonin*).  
M. Chen (*Xiangru*).  
Mme Chhean (*Sarah, Xiu-Ya*).  
M. Da Cruz Carrasco (*Mario*).  
M. Daumin (*Paul*).  
M. Dehan (*Yoan, Maxime*).  
M. Delobre (*Etienne, Michel, Yves*).  
M. Demay (*Loïc, Charles, Xavier*).  
Mme Deroche (*Léna*).  
M. Dossetto (*Maxence, Frédéric, Audrain*).  
Mme Drimaracci (*Elise, Marie, Claire*).  
M. Duhamel (*Thomas, Jacques, Jean-Pierre*).  
M. Edouard (*Jean-Baptiste, Francis, Jacques*).  
M. El Badaoui (*Omar*).  
M. El Khayari (*Saad*).  
M. Farhat (*Malek*).  
M. Fidalgo (*Hugo, Louis*).  
M. Galland (*Emile, Jean-Baptiste*).  
M. Gasmi (*Ismail*).  
M. Gaucher (*Frédéric, Luc*).  
M. Graillot (*Clément*).  
Mme Gregory (*Clarissa, Geneviève*).  
M. Grimal (*Victor, Alain, Serge*).  
Mme Guérandelle (*Léa, Françoise*).  
Mme Hav (*Kathy, Thyda*).  
Mme Heitzmann (*Marion, Noémie*).  
M. Hou (*Zhixiang*).  
M. Isaac (*Arthur, José, Christian*).  
M. Jeanroy (*Pierre*).  
Mme Karik (*Yeliz, Marion*).  
Mme Kerber (*Emilie*).  
Mme Kerhervé (*Cloé, Marie, Angèle*).  
M. Krawczuk (*Maryan, Lucien, Giacinto, Carmino*).  
Mme Lakhder (*Khaoula*).  
M. Le Barre (*Maxime*).  
Mme Lorenzi (*Stella, Julie, Alexandra*).  
Mme Madjarian (*Claire, Lise*).  
M. Mangematin--Mathey (*Maxim, Jean-Gérard, Rodolphe*).  
M. Mangone (*Aurélien, Charles, Giuseppe*).  
M. Megroian (*Jason, Vasken*).

Mme Mille (*Sarah*).  
Mme Moulahid (*Kawtar*).  
Mme Ngo (*My-Tuyên*).  
M. Paillas (*Nicolas, Florian, Julien*).  
M. Peyrel (*Mathieu*).  
M. Pie (*Marcel, Marc*).  
M. Pignot (*Lucas, Mehdi, Yann*).  
Mme Poinignon (*Esther*).  
M. Prieto Diaz (*Ronald*).  
Mme Rayeh (*Lilia, Ilhem, Florence*).  
M. Rezali (*Noré, Ishaq*).  
M. Rhazi (*Yassine*).  
M. Roger (*Elyott, Pierre, Victor*).  
Mme Rospars--Riou (*Maëla, Gabrielle, Marie*).  
M. Rudéric (*Ryan*).  
M. Salanovich (*Hleb*).  
M. Sokhal (*Aylik*).  
M. Talaoubrid (*Hicham, Fahim*).  
M. Thoraval (*Gaspard, Gabriel, Claude*).  
M. Thouret (*Mathis, Hugo*).  
M. Tulet (*Hadrien, Quentin, Raphael*).  
M. Valabregue (*Léon, Félix, Émil*).  
M. Van Der Puijl (*Guillaume*).  
Mme Vert (*Marina*).  
Mme Vivien (*Justine, Isabelle, Marie*).  
M. Wasiela (*Clément*).

## **Article 2**

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

## **Article 3**

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et la directrice de l'École nationale supérieure des mines d'Alès sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait, le 23 octobre 2023

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du vice-président  
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,  
Le chef de la Mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY